



MERCEDESTROPHY 2025

REGLEMENT SPORTIF JOURNÉE PRIVEE

BCM *Sports*
www.bcm-sports.com

Organisation

BCM Sports Jeremy Rollin

jeremy@bcm-sports.com

01 84 19 68 44

JOURNEES PRIVEES (Réservées aux invités de Mercedes-Benz)

Règlement sportif des compétitions privées du MercedesTrophy 2025

BCM Sports (ci-après la « société organisatrice ») immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 481163020 dont le siège social est situé au 68 rue Escudier, 92100 Boulogne Billancourt, France. Organise le Mercedes Trophy 2022 (ci-après « Le Mercedes Trophy »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Lors de cette épreuve la concession peut inviter 80 joueurs et 10 personnes en initiation pour un total de 90 personnes. L'ensemble des invités supplémentaires seront à la charge de la concession Mercedes-Benz organisatrice.

1 : Conditions de Participation

1. : Epreuve sur invitation réservée aux joueurs amateurs, invités par Mercedes-Benz France et qui ont 18 ans révolus à la date de la compétition à laquelle ils participent. Chaque distributeur agréé partenaire de l'épreuve ne pourra engager qu'un seul collaborateur dans le Trophée.

2. : Chaque joueur (ci-après le « Participant » ou les « Participants ») devra être muni de la licence FFGolf 2025, devra répondre aux exigences du statut amateur et attester d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf à jour (pour l'année 2025) la veille de l'opération. Sans certificat médical, le Participant ne pourra prétendre à aucun prix, et aucune classification car ses scores ne pourront être pris en compte.

3. : Une tenue correcte de golfeur est exigée (pas de jean, T-shirt, ...).

4. : L'usage de la voiturette est interdit pendant les tours du trophée, à l'exception des Participants présentant un certificat médical nécessitant l'utilisation d'une voiturette en compétition.

5. : Toute participation implique que le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent document et l'acceptation pleine et entière de toutes les clauses du présent règlement.

ATTENTION : pour être valable, une inscription doit être validée et confirmée par la société organisatrice du Mercedes Trophy (BCM Sports). Seul le mail de confirmation officiel du Mercedes Trophy 2025 et envoyé par la société organisatrice BCM Sports fait preuve de confirmation de participation valable. La confirmation d'un distributeur Mercedes-Benz ne constitue pas de confirmation de participation suffisante et valable.

2 : Formule de jeu, séries, marques de départ

1. : Les épreuves se déroulent sur 18 trous en Stableford individuel

2. : Tous les concurrents, quel que soit leur index, jouent des marques de départ suivantes :
Messieurs : Jaunes
Dames : Rouges

3. : Les séries par index :

1ère série mixte jusqu'à 15,4

2ème série mixte 15.5 - 24,4

3ème série mixte 24,5 – 54 (index ramenés à 36 pour les index supérieurs à 36)

L'organisation se laisse le droit de modifier les séries en fonction du champ de joueurs et de la répartition des index.

Chaque Participant est dans l'obligation de s'inscrire sous son index exact (tous les index, sans exception, seront contrôlés).

2.4 : Tout Participant dont l'index sera supérieur à 36 verra son index automatiquement ramené

REGLEMENT SPORTIF

MERCEDESTROPHY 2025

3 Remise des prix et récompenses

1. : Le Net prime le Brut. Les prix ne sont pas cumulables, exception faite des concours (distance et précision). Seuls les Participants amateurs et majeurs au moment du tournoi sont éligibles au gain de la dotation.

Seront récompensés :

Les 3 premiers scores en net de chacune des 3 séries mixtes.

Les 3 premiers scores en brut.

Le vainqueur du concours de précision mixte.

Les 2 vainqueurs du concours de distance homme et femme.

Le vainqueur du concours « Hole-in-One » (*Trou en un) organisé par Mercedes-Benz (uniquement sur la finale).

2. : L'absence, lors de la remise des prix ou du tirage au sort, d'un joueur primé (ci-après le « Vainqueur » ou les « Vainqueurs »), entraîne la perte du prix pour ce Vainqueur. Dans ce cas, le prix sera remis au Vainqueur suivant dans l'ordre des résultats, ou lors d'un autre tirage au sort (et ce, dans la limite du possible, en accord avec Mercedes-Benz). Sauf si une demande est formulée de la part du Vainqueur ou d'un distributeur pour excuser l'absence justifiée lors de la remise des prix.

3. : Les collaborateurs Mercedes-Benz participants ne pourront prétendre à aucun prix de la dotation du tournoi, ni de la qualification à la Finale Nationale, ni des concours annexes, ni du tirage au sort. Le prix sera remis au Vainqueur suivant l'ordre du classement. Leurs performances pourront néanmoins être prises en compte pour la modification de l'index.

4. : Aucun classement provisoire ne sera communiqué avant la remise des prix.

4 : Les Concours

1. : Le concours de drive hommes et dames

La Participante et le Participant amateurs partant en premier, planteront, à hauteur de leur balle, si celle-ci repose sur le fairway, le drapeau qui correspond à leur catégorie (bleu pour les hommes et rouge pour les dames) après y avoir indiqué son nom et son prénom.

Toute Participante et tout Participant amateur dont la balle, après le premier coup, dépassera le drapeau de sa catégorie et repose sur le fairway, indiquera son nom, prénom sur le panneau et plantera le drapeau à l'endroit où repose sa balle (sur le fairway). Les Vainqueurs seront la Participante et le Participant amateur dont le nom figure en dernière position sur le panneau.

Concours de drive Homme (1 lot toutes séries confondues)

Concours de drive Dames (1 lot toutes séries confondues)

2. : Le concours de précision mixte

Un panneau sera posé près du green. La Participante ou le Participant amateur partant en premier, et dont la balle reposera sur le green (après le premier coup), indiquera son nom et prénom et la distance balle / trou en mètre sur le panneau.

Toute Participante ou tout Participant dont la balle qui, en un seul coup, sera plus proche du trou ou que celle du Participant inscrite en dernier sur la liste, marquera son nom, prénom et la distance balle / trou en mètre sur le panneau. Le Vainqueur sera le Participant ou la Participante dont le nom figure en dernière position sur le panneau

REGLEMENT SPORTIF

MERCEDESTROPHY 2025

3: Le concours de « trou en un »

Un concours « trou en un » est organisé par Mercedes- Benz sur la finale du Mercedes Trophy 2025 (mixte et toutes séries confondues) :

Si un « trou en un » est réalisé sur le par 3 sélectionné pour le concours, le Participant gagne un lot spécial remis lors de la finale nationale.

Les Participants à la compétition doivent n'effectuer qu' un seul passage au trou désigné.

Le « trou en un » se définit par un score de 1 sur le trou. Toutes balles provisoires ou seconde balles rejouées du départ ne sont donc pas valables pour le gain de la voiture.

La carte du Vainqueur doit être signée exhaustivement :

- par lui- même, par son marqueur,,par le directeur de tournoi.

Si plusieurs trous en un sont réalisés lors de la compétition, le Vainqueur est tiré au sort parmi les golfeurs ayant réalisé un trou en un.

Seul les joueurs amateurs et majeurs au moment du tournoi sont éligibles au gain du lot.

5 : Départage

1. : En cas d'égalité, les ex-æquo seront départagés sur les 9, 6, 3 et derniers trous. Si l'égalité subsiste, les scores seront comparés trou par trou en remontant (18, 17, 16...), si l'égalité persiste toujours, les Participants ex-æquo seront départagés par un tirage au sort.

2. : En cas d'égalité sur un concours (précision, distance ou « trou en un »), les Participants ex-æquo seront départagés par un tirage au sort pour chaque concours.

6 : Qualification à la finale nationale et à la finale internationale

1. a : A l'issue des épreuves qualificatives en régions, seront qualifiés pour la Finale Nationale du Mercedes Trophy 2025, les Participants ayant terminé à la première place Net de chaque série, soit 3 personnes par épreuve qualificative.

1. b : Afin de pouvoir valider sa qualification à la finale nationale du Mercedes Trophy 2025 le Vainqueur doit être majeur le jour de la compétition attester d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf pour l'année 2025 le jour de la compétition

- Être munis de la licence FFGolf 2025 le jour de la compétition

- Être un joueur amateur le jour de la compétition

- Avoir un index inférieur à 36.0 le jour de la compétition

L'absence lors de la remise des prix ou le non respect d'un de ces critères entraîne la perte du prix pour ce Vainqueur Dans ce cas la qualification sera remise au Vainqueur suivant dans l'ordre du classement et ce dans la limite du possible en accord avec Mercedes Benz

1. : Les 3 Vainqueurs en Net de la Finale Nationale 2024 seront automatiquement conviés à la Finale Nationale 2025 en qualité d'invités d'honneur.

2. a : A l'issue de la Finale Nationale, seront qualifiés pour la Finale Internationale les Participants ayant terminé à la première place du classement Net de chaque série Mixte.

3. : ATTENTION : Seuls les clients VP (Voitures Particulières) de Mercedes-Benz (pouvant justifier d'un certificat d'immatriculation à leur nom au jour de la Finale) sont éligibles pour participer à la finale Internationale. Si le véhicule appartient à une société, le Participant devra justifier d'un certificat d'immatriculation au nom de cette société et d'un Kbis au moment de l'inscription et au jour de la finale. Dans l'éventualité où le Participant ne soit pas menti

onné sur le Kbis, il devra en outre fournir une attestation de son employeur confirmant son statut de salarié et l'autorisant à participer au nom de la société cliente Mercedes-Benz.

REGLEMENT SPORTIF

MERCEDESTROPHY 2025

6.4b : ATTENTION : Seuls les Participants possédant un index égal ou inférieur à 36.0 le jour de la compétition sont éligibles pour la finale Internationale.

ATTENTION : Les Participants ayant déjà participé à la Finale Internationale du Mercedes Trophy depuis sa création ne pourront prétendre à une qualification pour la Finale Internationale du Mercedes Trophy 2025

7 : Arbitrage

1. : Le comité d'organisation est seule habilité à délibérer en cas de litige. Toute contestation d'ordre sportif sera examinée conjointement par BCM Sports qui assure la direction du tournoi et par le représentant de Mercedes-Benz France.

2. : Interruption de jeu en cas de mauvais temps : L'organisation se réserve le droit d'interrompre le jeu en cas de mauvais temps. Si la reprise du jeu ne pouvait se faire le jour de la compétition de façon que chaque Participant ait pu jouer 18 trous, les résultats de la compétition pourront être calculés sur un format réduit.

3. : En cas de non-respect d'un des points du règlement par un Participant, le comité sportif se verra dans l'obligation de le disqualifier.

4. : En accord avec les règles du R& A de Saint Andrews, les télémètres lasers et les montres GPS sont autorisés. Les applications de Smartphones ou les télémètres indiquant le dénivelé du parcours restent toutefois interdits.

5. : Les requêtes particulières des joueurs concernant leur heure de départ, trou de départ ou leurs partenaires de compétition ne sont pas prises en compte (sauf dérogation du comité sportif).

8 : Animations

1. : Les animations (initiation, dégustation...) sont ouvertes à tous les invités et collaborateurs présents.

9 : Diffusion des images

1. : Le Participant ou la Participante autorise MERCEDES BENZ FRANCE à utiliser toutes les images prises durant les épreuves sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tout support, et ce dans le monde entier.

2. : Le Participant ou la Participante ne souhaitant pas être photographié(e) durant les épreuves du Mercedes Trophy 2025 devra le signaler directement au photographe ou aux membres du staff BCM Sports avant le début de l'épreuve.

3. : Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant et du droit de vous opposer, pour motifs légitimes, au traitement de ces données ainsi que du droit de définir des directives sur le sort, post mortem, de ces données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Mercedes-Benz France – Correspondant Informatique et Libertés – 7, avenue Niépce – 78180 Montigny-le-Bretonneux ou en transmettant votre demande à CIL_MBF@daimler.com, toute demande devra être accompagnée d'une copie, recto-verso, d'une pièce d'identité

10 : Contacts

BCM Sports
Jeremy ROLLIN
01 84 19 68 44

jeremy@bcm-sports.com

Afin de pouvoir valider sa qualification à la finale nationale du Mercedes Trophy 2025 le Vainqueur doit être majeur le jour de la compétition attester d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf pour l'année 2025 le jour de la compétition

- Être munis de la licence FFGolf 2025 le jour de la compétition
- Être un joueur amateur le jour de la compétition
- Avoir un index inférieur à 36 0 le jour de la compétition

L'absence lors de la remise des prix ou le non respect d'un de ces critères entraîne la perte du prix pour ce Vainqueur. Dans ce cas la qualification sera remise au Vainqueur suivant dans l'ordre du classement et ce dans la limite du possible en accord avec Mercedes Benz

BCM *Sports*
www.bcm-sports.com

Organisation

BCM Sports
Jeremy ROLLIN

jeremy@bcm-sports.com

01 84 19 68 44